

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	10

Vote
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 1

L'an 2023, le 24 février 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle des fêtes lieu exceptionnelle de ses séances, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17 février 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17 février 2023.

**Présents** : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Bernadette Gaulot MM. Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Pfister Eddie

**Absents excusés** : Mr Hervé Henry qui donne pouvoir à Mr Stéphane Vernier, Mr Julien Ossola qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

**A été nommée secrétaire** : Stéphane Vernier

### 6 – Demande de subvention « Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain »

Après étude des demandes de subvention,  
Le Conseil Municipal,  
Délibère et décide,

de procéder au mandatement sur le compte 6574, des subventions à l'association suivante sur le budget de l'exercice 2023 :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain	850 €

Mme BONGARD Brigitte ne prend pas part au vote pour la subvention de l'Association Sportive Luzy Verbiesles Foulain.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Fait à Verbiesles, le 24 février 2023  
Le Maire,  
Marie-Noëlle HUBERT

